

Bruxelles, le 14 avril 2005

LE DIALOGUE SOCIAL RENFORCÉ PAR LA CONSTITUTION

Aujourd'hui, lors d'une conférence à laquelle on célébrait le 20^e anniversaire du dialogue social européen, John Monks, Secrétaire général de la CES, et Philippe de Buck, Secrétaire général de UNICE, ont exprimé leur soutien au Traité constitutionnel et à sa ratification partout en Europe.

Ils ont en particulier salué l'article I-48, qui reconnaît le rôle des partenaires sociaux au niveau européen et qui prend en compte respectivement la diversité des relations sociales nationales et l'autonomie du dialogue social.

Après vingt ans d'existence, le dialogue social européen a fait la preuve de sa valeur.

Tant les entreprises que les travailleurs ont besoin d'une Union européenne forte, capable de prendre des décisions garantes de leur avenir.

Pour plus d'informations:
Maria Fernanda Fau, UNICE
Patricia Grillo, CES

Tél.: +32(0)2 237 65 62
Tél.: +32(0)2 224 04 31

www.unice.org
www.etuc.org